

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VIGEOIS (mairie@vigeois.fr)

Délégation Départementale
de la Corrèze
Pôle Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : VIGEOIS ADDUCTION COMMUNALE

Prélèvement	00126949	Commune	VIGEOIS
Unité de gestion	0124 VIGEOIS ADDUCTION COMMUNALE	Prélevé le :	lundi 25 novembre 2024 à 09h09
Installation	UDI 000487 COMMAGNAC DE VIGEOIS	par :	MARION GATEAU
Point de surveillance	0000000535 COMMAGNAC DE VIGEOIS	Type visite :	D2
Localisation exact		Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901
Type de l'analyse : MX Code SISE de l'analyse : 00133255 Référence laboratoire : 24112109763101

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,008 mg/L	2	1	
Nickel	0,7 µg/L	20		
Plomb	0,4 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00126949)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R. 1321-38). Ces teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

TULLE le 3 décembre 2024
Pour la Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle bi-départemental
santé environnement,



Mathilde RASSELET